

Les frais du contrat d'assurance vie ORADEA MULTISUPPORT PATRIMOINE *

Montant minimal de versement initial :	1 000 000 €
Frais d'adhésion à l'association ayant souscrit le contrat :	NA

FRAIS ANNUELS

A) Frais de gestion du contrat

Frais des supports

Gestion libre

- Fonds en euros (support Sécurité en Euros, Sécurité Infra Euro)
 - **0,60 %** maximum
 - Support en unités de compte
 - **0,84 %** maximum (Hors SCPI),
 - **1,193%** maximum sur les supports SCPI
- Le coût de la (des) garantie(s) complémentaire(s) proposée(s) par le contrat est inclus dans ces frais de gestion

B) Frais de gestion des unités de compte prélevés par les gestionnaires d'actifs

1/ Gestion libre – moyenne par type de support

Fonds actions** (moyenne)	1,97 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	<i>0,83 %</i>
Fonds obligations (moyenne)	1,17 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	<i>0,46 %</i>
Fonds immobilier**** (moyenne)	1,27 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	<i>0,13 %</i>
Fonds diversifiés (moyenne)	1,92 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	<i>0,69 %</i>
Fonds Monétaire (moyenne)	0,24 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	<i>0,10 %</i>
Fonds gestion Alternative (moyenne)	1,47 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	<i>NC</i>

C) Autres frais annuels

frais forfaitaires

NA

frais proportionnels

NA

FRAIS PONCTUELS PAR OPERATION (TAUX OU MONTANT MAXIMAL)

Frais sur versement

- **2,50% Maximum**

Frais de changement de modes de gestion

0%

Frais d'arbitrage

- Proportionnels ou forfaitaires en Gestion Libre
 - **0,50% du montant arbitré**

- Arbitrages dans le cadre de Programmes d'arbitrages
 - **0,5 %** des sommes arbitrées

- Nombre d'arbitrages gratuits par an 0 %

Frais de transfert sortant vers un autre produit 0%

Frais sur les versements de rente^{*****} 3 %

Frais de rachat 0 %

NA : non applicable

*= Le tableau indique les principaux frais du contrat constatés au dernier exercice clos. Il peut cependant subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau.

** = la catégorie « fonds actions » inclut les ETF mais exclut les fonds de capital-investissement (FCPR, FPCI, FIP) et les titres vifs.

***= part des frais reversés au profit du distributeur et du gestionnaire du contrat au cours du dernier exercice clos.

****= la catégorie « fonds immobilier » inclut les OPCI, les SCPI et les SCI.

*****=Le taux de frais de gestion du fonds en euros de 0% continue de s'appliquer en cas de liquidation en rente.